NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2612006 - Prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2612006

1.3 Appellation du site

Prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire

1.4 Date de compilation

31/01/2006

1.5 Date d'actualisation

31/12/2010

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,80861°

Latitude : 46,66083°

2.2 Superficie totale

8980 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71023	BAUDRIERES
71026	BEAUMONT-SUR-GROSNE
71033	BEY
71052	BOYER
71089	CHAPELLE-DE-BRAGNY
71090	CHAPELLE-DE-GUINCHAY
71131	CIEL
71150	CRECHES-SUR-SAONE
71167	DAMEREY
71189	EPERVANS
71205	FRANGY-EN-BRESSE
71219	GIGNY-SUR-SAONE
71248	LACROST
71249	LAIVES
71252	LALHEUE
71283	MARNAY
71296	MESSEY-SUR-GROSNE

71311	MONTCONY
71332	ORMES
71336	OUROUX-SUR-SAONE
71384	SAINT-AMBREUIL
71402	SAINT-CYR
71419	SAINT-GERMAIN-DU-BOIS
71420	SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
71444	SAINT-LOUP-DE-VARENNES
71462	SAINT-MAURICE-EN-RIVIERE
71484	SAINT-USUGE
71498	SANTILLY
71514	SENS-SUR-SEILLE
71522	SIMANDRE
71534	TARTRE
71543	TOURNUS
71555	VARENNES-LE-GRAND
71556	VARENNES-LES-MACON
71566	VERDUN-SUR-LE-DOUBS
71570	VERJUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A002	*Gavia arctica*	c			i	C	DD	D			
B	A021	*Botaurus stellaris*	w			i	R	DD	D			
B	A021	*Botaurus stellaris*	c			i	R	DD	D			
B	A022	*Ixobrychus minutus*	c			i	R	DD	D			
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	p	10	10	p	P	M	C	C	C	C
B	A024	*Ardeola ralloides*	c			i	V	DD	D			
B	A025	*Bubulcus ibis*	w			i	R	DD	D			
B	A025	*Bubulcus ibis*	c			i	C	DD	D			
B	A026	*Egretta garzetta*	p	5	10	p	P	M	C	B	C	C

B	A029	*Ardea purpurea*	c			i	V	DD	D			
B	A030	*Ciconia nigra*	c			i	V	DD	D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	p	2	3	p	P	M	D			
B	A036	*Cygnus olor*	r	4	5	p	P	M	C	C	B	C
B	A060	*Aythya nyroca*	c			i	R	DD	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	20	30	p	P	M	C	B	C	C
B	A074	*Milvus milvus*	r			i	R	DD	D			
B	A080	*Circaetus gallicus*	r			i	R	DD	D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	c			i	C	DD	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	w			i	C	DD	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c			i	C	DD	D			
B	A084	*Circus pygargus*	c			i	R	DD	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	R	DD	D			
B	A098	*Falco columbarius*	w			i	R	DD	D			
B	A098	*Falco columbarius*	c			i	R	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	w			i	C	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	c			i	C	DD	D			
B	A119	*Porzana porzana*	r	3	4	p	P	M	C	B	C	B
B	A122	*Crex crex*	r	20	30	p	P	M	B	C	C	B
B	A127	*Grus grus*	w			i	R	DD	D			
B	A127	*Grus grus*	c			i	C	DD	D			
B	A131	*Himantopus himantopus*	c			i	V	DD	D			
B	A140	*Pluvialis apricaria*	c			i	C	DD	D			

B	A142	*Vanellus vanellus*	r	15	23	p	P	G	C	B	C	B
B	A156	*Limosa limosa*	c			i	R	DD	D			
B	A157	*Limosa lapponica*	c			i	V	DD	D			
B	A160	*Numenius arquata*	r	94	110	p	P	G	B	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	c			i	C	DD	C	B	C	B
B	A166	*Tringa glareola*	c			i	R	DD	D			
B	A193	*Sterna hirundo*	c			i	C	DD	D			
B	A197	*Chlidonias niger*	c			i	R	DD	D			
B	A222	*Asio flammeus*	w			i	R	DD	D			
B	A222	*Asio flammeus*	c			i	R	DD	D			
B	A229	*Alcedo atthis*	r	10	10	p	P	P	C	C	C	C
B	A234	*Picus canus*	p	2	4	i	R	M	C	B	C	C
B	A236	*Dryocopus martius*	r			p	P	DD	D			
B	A338	*Lanius collurio*	r			i	C	DD	C	C	C	C
B	A379	*Emberiza hortulana*	c			i	R	DD	D			
B	A734	*Chlidonias hybrida*	c			i	R	DD	D			
B	A773	*Ardea alba*	w			i	C	DD	D			
B	A773	*Ardea alba*	c			i	C	DD	D			
B	A861	*Calidris pugnax*	c			i	C	DD	D			
B	A885	*Sternula albifrons*	c			i	R	DD	D			
B	A893	*Zapornia pusilla*	r	1	1	p	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	71		cmales				X		X	
B		*Athene noctua*			i						X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	45 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	40 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %

Autres caractéristiques du site

Le site des " Prairies alluviales et milieux associés de Saône et Loire " porte sur 4 secteurs inondables du bassin de la Saône :
- le val de Saône en amont de Chalon-sur-Saône (de Verdun-sur-le-Doubs jusqu'à Bey) comportant un vaste espace prairial de part et d'autre des digues des Epinossous (1 188 ha);
- le val de Saône entre Chalon-sur-Saône et Tournus ainsi que la basse vallée de la Grosne, ensemble de prairies inondables en mosaïque avec des cultures, forêts alluviales, zones humides et peupleraies, déjà concerné par un site d'intérêt communautaire n°FR2600976 (6 358 ha) ;
- le val de Saône en aval de Mâcon (de Varennes-les-Mâcon à La-Chapelle-de-Ginchay), espaces prairial entrecoupé par des cultures et une gravière (369 ha) ;
- un vaste espace de prairies encore cohérent en val de Seille en amont de Louhans, de Saint-Usuge à Le Tartre (1 043 ha).

Vulnérabilité
: Les travaux hydrauliques menés sur la Saône à des fins de protection des zones habitées, d'amélioration agricole (construction de digues, enrochements des berges) ou de canalisation ont réduit la superficie des zones inondables et prairiales, au détriment de l'avifaune et tout particulièrement du Râle des genêts.

Les pratiques agricoles liées à l'élevage bovin sont garantes du maintien des milieux prairiaux, favorables à la nidification du Râle des genêts et à l'alimentation d'espèces migratrices (Grande Aigrette, Pluvier doré). Leur modification (amendements, fauches plus rapides et précoces, des prairies retournement de prairies pour la culture de céréales et de maïs, boisements naturels ou plantations) a restreint les superficies propices à l'avifaune prairiale. Seuls quelques secteurs comportent encore de grandes étendues prairiales, constituant les derniers espaces favorables au Râle des genêts en Saône-et-Loire, voire très probablement à l'échelle de la Bourgogne.

L'avenir de ce territoire dépend ainsi grandement du devenir économique de l'agriculture d'élevage.

L'urbanisation est ici limitée et peu susceptible de s'étendre du fait de la forte inondabilité des lits majeurs de la Saône, la Grosne et la Seille. Néanmoins ces secteurs ne sont pas exempts de projets de voies de communication et d'implantation d'ouvrages divers.

Non entretenues, certaines prairies et zones humides se boisent assez rapidement dès lors que leur entretien n'est plus perpétué, évoluant vers la friche humide à hautes herbes, puis la forêt alluviale lorsque la topographie et le régime hydraulique sont propices.

4.2 Qualité et importance

Parmi les espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux, de nombreuses espèces sont nicheuses sur le site et d'autres espèces ont été observées en période de migration ou en période d'hivernage, ce qui indique le caractère important du couloir migratoire du Val de Saône en Saône-et-Loire comme lieu de halte migratoire.

L'intérêt patrimonial réside en premier lieu dans la présence d'espèces nicheuses d'intérêt communautaire telles que :

- le Râle des genêts, espèce en régression à l'échelle mondiale, qui trouve dans les prairies alluviales un des seuls site de reproduction en Bourgogne. Ce site accueille 5% de la population nationale de râle des genêts.
- la Cigogne blanche, espèce en augmentation au niveau régional, qui est réapparue sur le site depuis 2005.
- la Pie-grièche écorcheur qui est encore bien présente là où les haies et bosquets persistent.

La ripisylve et les annexes aquatiques constituent des lieux d'alimentation et de reproduction pour des espèces telles que les hérons ou le Martin pêcheur d'Europe.
Le Pluvier doré et le Combattant varié sont des espèces migratrices qui viennent faire étape dans les prairies et les cultures du Val de Saône pour se reposer et s'alimenter.

Par ailleurs, d'autres espèces déterminantes mais non inscrites à la Directive Oiseaux sont présentes et utilisent le site pour leur reproduction, leur alimentation ou comme halte migratoire (ex : Courlis cendré, Héron garde-boeufs).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		O
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A05.01	Elevage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

BROYER J., 1996 - Le Râle des genêts - LPO, Eveil Editeur, 72 p.
BROYER J., 2002 - L'avifaune des prairies naturelles et le cas particulier du Râle des genêts - Intervention orales - IXème rencontres régionales du Patrimoine Naturel de Bourgogne.
DECEUNINCK B., BROYER J., 1999 - Enquête Râle des genêts 1998 : synthèse nationale - Rapport final - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, Ligue pour la Protection des Oiseaux - 44 p.
DELAGNEAU L., 2002 - Prairies humides d'Ouroux-sur-Saône (71) - Suivi 2002 de la population de Râle des genêts (Crex crex) - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons -
27 p.
DURET J-L, 2001 - Prairies humides d'Ouroux-sur-Saône (71) - Suivi 2001 de la population de Râle des genêts (Crex crex) - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - 14 p.
DURET J-L., 1999 - Prairies humides d'Ouroux-sur-Saône (71) - Synthèse du suivi de la population de Râle des genêts (Crex crex) 1994-1999 - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - 16 p.
GOMEZ S., MEZANI S. 2005 - Complément d'inventaires Râle des genêts. Département de la Saône-et-Loire (Saison 2005) - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire - 38 p.
HERMANT D., 1994 - Programme LIFE-Râle des genêts, Bilan étude et conservation 1994 - Val de Saône bourguignon (Côte d'Or et Saône-et-Loire) - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Ligue française pour la Protection des Oiseaux - 14 p.
HERMANT D., 1995 - Programme LIFE-Râle des genêts, Bilan étude et conservation 1995 - Val de Saône bourguignon (Côte d'Or et Saône-et-Loire) - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - 10 p.
HERMANT D., 1996 - Programme LIFE-Râle des genêts, Bilan étude et conservation 1996 - Val de Saône bourguignon (Côte d'Or et Saône-et-Loire) - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - 14 p.
JOBLIN J-L., 2003 - Suivi 2003 de la population de Râle des Genêts (Crex Crex) sur le Val de Saône et ses annexes principales en Saône-et-Loire - Rapport de stage de Maîtrise d'Institut Universitaire Professionnalisée option Génie des territoires et de l'Environnement, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons - 30p. + annexes
MARTIN C., 2003 - Incidence des fenaisons sur l'avifaune des prairies inondables de Saône-et-Loire. Note de synthèse. Institut d'Ecologie Appliquée d'Angers, Office National de la Chasse et de la faune Sauvage.
LACONDEMINE A. 2005 - Définition des zones favorables au Râle des genêts en Saône-et-Loire - Office national de la chasse et de la faune sauvage. 9p. + recueil de fiches.
ONCFS, AOMSL et CSNB 2003 - Suivi annuel 2003 du Râle des genêts en Saône et Loire, Comptage Flash
ONCFS, AOMSL et CSNB 2004 - Suivi annuel 2004 du Râle des genêts en Saône et Loire, Comptage Flash
ONCFS, AOMSL et CSNB 2005 - Suivi annuel 2005 du Râle des genêts en Saône et Loire, Comptage Flash

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	2 %
55	Réserve de pêche	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : EPTB Saône et Doubs

Adresse : 220 rue du km 400 71000 Mâcon

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0510287&DOCBASE=IFD_SIDE

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site, réalisé par l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs, a été validé le 8 juillet 2010.